Natura 2000

Réseau
Animateurs
Seine-et-Marne
–
13 novembre 2012

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires
de Seine-et-Marne
WWW. seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr

I. Introduction

- *Présentation du réseau*
- *Objectifs de la journée*
- *Etat d'avancement de la démarche N2000en Seine-et-Marne*
- *Programme de la journée*

NATURA 2000

I.1 Le réseau Natura 2000

Le Réseau (Quelques chiffres)

- *1753 (*) sites Natura 2000 dont :*
  - *1368 SIC (sites proposés au titre de la Directive sur la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore)*
  - *385 ZPS (sites proposés au titre de la Directive sur la conservation des oiseaux)*
- *6,9 millions d'ha terrestres soit 12,55 % du territoire*
- *4,1 millions d'ha marins*
- *8500 communes concernées (à + de 5 %) : 23 % de l'ensemble des communes*
- *Régions les plus couvertes : LR (33%) et PACA (30%)*
- *Surfaces concernées :*
  - *41 % terres agricoles*
  - *39 % forêt*
  - *13 % landes milieux ouverts*
  - *6% eaux zones humides*
  - *1% territoires artificialisés*

(*) près de 27 000 sites à l'échelle de l'union européenne (soit 20 % du territoire)

(*) près de 27 000 sites à l'échelle de l'union européenne (soit 20 % du territoire)

I.1 Le réseau Natura 2000

Île-de-France

35 sites (25 ZSC et 10 ZPS) dont 1 commun avec la Picardie

97 000 ha soit 8,01 % du territoire

Des espèces de la Directive oiseaux présumées disparues de la région : Butor étoilé (ZPS Fontainebleau), Râles des genêts (Bassée)

Des populations isolées ou en limite d'aires (Sonneur à ventre jaune, grand rhinolophe, …)

Certains habitats naturels couvrent une surface très réduite (tourbières hautes actives, …)

Seine-et-Marne

18 sites (14 ZSC et 4 ZPS) – 3 sites interdépartemental (HV Essonne et ZSC/ZPS Fontainebleau)

66 000 ha soit 11,11 % du territoire

160 communes concernées (31 %)

I.1 Natura 2000 en Seine-et-Marne

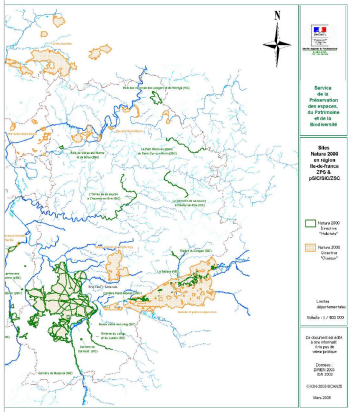

Directive « Habitats »

- N°92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages , article 6, paragraphes 3 et 4 ;

Directive « Oiseaux »

- N°79/409/CE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages, codifiée en dernier lieu par la directive 2009/147/CE DU 30 novembre 2009.

- **4 sites directive oiseaux**

(Massif de Fontainebleau, Massif de Villefermoy, Boucles de la Marne, Bassée et plaines adjacentes)

- **14 sites directive habitats**

5 sites rivières : le Petit Morin, l'Yerres, le Dragon, le Vannetin, le Loing et le Lunain ;

3 sites chiroptères : la Carrière de Mocpoix, la Carrière de Darvault, la Carrière Saint Nicolas

4 sites à dominante forestière : Le Massif de Fontainebleau, le Bois de Vaires-sur-Marne, la Bassée, le Bois des Réserves, des Usages et de Montgé

2 sites marais / pelouses : La Basse Vallée du Loing et la Haute Vallée de l'Essonne

I.1 Natura 2000 en Seine-et-Marne

Directive Habitats :

25 habitats dont 5 prioritaires (131 en France)

25 espèces animales (86 en France)

2 amphibiens

9 invertébrés

4 poissons

5 mammifères (chiroptères)

5 gastéropodes

2 espèces végétales (61 en France)

Directive oiseaux :

47 espèces concernées (121 en France)

I.2 1ère Journée du Réseau 77

Pourquoi cette journée ?

Journée de rencontre entre animateurs du département

Journée de rencontre avec les différents partenaires

Créer une dynamique de réseau

Echanges d'expérience entre animateurs et partenaires

Objectifs

2 réunions de réseau annuel
Soit 2 en Seine-et-Marne
Soit 1 en Seine-et-Marne et 1 Ile-de-France (DRIEE)

I.3 Natura 2000 en Seine-et-Marne

13 DOCOB validés et approuvés
4 DOCOB en cours d'élaboration (Vannetin, St Nicolas, Darvault, Bois des réserves)

10 Sites en animation
3 sites avec animation à venir (Bassée x2, Loing-Lunain) début 2013
Approbation des derniers DOCOB et animation à lancer courant 2013

ZPS/ZSC Fontainebleau : Pilotage Etat - Animateur : Biotope – Marion Beaurepaire (août 2012)
ZPS Massif de Villefermoy : Fontenailles / FDC 77 - Animateur : Jean-Denis Bergemer (octobre 2011)
ZPS Boucles de la Marne : Région / AEV - Animateur : Marco Banchi (début 2012)
ZSC Bois de Vaires-sur-Marne : Région / AEV - Animateur : Marco Banchi (début 2012)
ZSC Le Petit Morin : CC de la Brie des Morin / FDPPMA/CA - Animateur : Florence Delaroche et Christophe Sotteau (juin 2012)
SIC Dragon : CC de la GERBE / FDPPMA/CA - Animateur : Florence Delaroche et Christophe Sotteau (juillet 2012)
ZSC Basse Vallée du Loing : CG77 - Animateur : Chloé DORDONNAT (2008)
ZSC Mocpoix : CG77 - Animateur : Chloé DORDONNAT (mi 2011)
ZSC Haute Vallée de l'Essonne : PNR Gatinais français - Animateur : Nicolas Bock (fin 2010)

Toutes les informations par site :
http://www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr/etat-des-lieux-dans-le-departement-r779.html

I.4 Le programme de la journée

Cadrage de l'animation

La contractualisation

L'évaluation des incidences Natura 2000

Les suivis scientifiques à l'échelle du site

Outil SUDOCO (Suivi des documents d'objectif)

II. Natura 2000 – Le cadrage

1 réunion annuelle DDT – animateur par site pour définir les priorités d'animation propre à chaque site

Définir un programme d'animation global sur 3 ans

Définir un programme d'animation annuel

Formaliser le rendu (bilan d'animation annuel)

La communication

Site Internet de la DDT : http://www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr/sites-natura-2000-r133.html

Création de site Internet dédié au site

1 site déjà existant : Dragon
3 sites en cours de construction : Loing-Lunain, Le Petit Morin et les Boucles de la Marne
1 site à venir : Massif de Fontainebleau

Conception de bulletin InfoSite (1 bulletin annuel au minimum)

Animations auprès des scolaires

III. Natura 2000 – La contractualisation

Les évolutions législatives récentes :

Consolidation de la circulaire des ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture
http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DGPAATC20123047IZ_cle0b5dd1.pdf
- Nouvelles mesures pour les contrats N2000 forestiers ;
- Chartes à destination des usagers ;

Modification de l'arrêté relatif aux mesures forestières
http://draf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Mesures-forestieres-en-site-Natura
- Augmentation des plafonds ;
- Mise en place de barèmes pour les mesures « bois senescents »

Actualité à venir :

Passage en CRAE pour les MAEt 2013
- Renouvellement des mesures déjà ouvertes ;
- Ouverture de nouvelles mesures

III. Natura 2000 – La contractualisation

Les contrats Natura 2000 :

Contrats forestiers :
Public : ONF (Jean-Pierre Galerne ou Franck Jacobée)
Privé : CRPF Ile-de-France – Centre (ifc@crpf.fr et 02 38 53 07 91)

Recensement des propriétaires
Base de données SIG sur un modèle défini
n° Site / n° INSEE commune / Section cadastrale / n° parcelle / surface / Nom propriétaire

Nouvel arrêté préfectoral de la région Ile-de-France

Contrats non agricoles non forestiers :
Recensement des propriétaires (voir point précédent)

Les MAEt :
Contact : Christophe Sotteau (Chargé d'études Biodiversité Pôle Agronomie et Environnement)
christophe.sotteau@seine-et-marne.chambagri.fr
Tel : 01 64 79 30 48 ou 06 07 18 20 62

Les Chartes :
Mêmes partenaires que les contrats. Privilégier les propriétaires importants dans un premier temps
Objectifs 2013 : que les partenaires privilégiés (structure animatrice, CEN, …) aient signé la charte pour l'ensemble de leurs propriétés

III. Natura 2000 – La contractualisation

Point sur la contractualisation

- ***MAEt :***

3 sites où les mesures sont ouvertes

1 seul site où des MAET ont été signées (Boucles de la Marne)

- ***Chartes Natura 2000 :***

11 chartes instruites par la DDT de 2007 à 2012 (22 000 ha sous chartes)

3 sites concernés (HVE, Fontainebleau et Villefermoy)

Les chartes à venir (Boucles de la Marne, Villefermoy, Dragon, …)

Signataires : collectivités et/ou propriétaires privés

III. Natura 2000 – La contractualisation

Contrats N2000 : *20 contrats depuis 2006 dont 4 en 2011 et 8 en 2012*

- *Signature de contrats forestiers depuis 2012*

Les mesures concernées :

- F22701 : entretien de mares

- F22712 : bois senescent

Investissement : environ 95 K€

- *Les contrats ni ni*

  - Les principaux contrats (restauration/entretien de milieux ouverts, entretien de mares, création de plate forme à balbuzard, ...)

Investissement : environ 460 K€

Déjà réalisé : 190 K€

III. Natura 2000 – La contractualisation

Le détail des actions ni-ni engagées :

A32301 : chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage
A32303 : équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
A32304 : gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
A32305 : chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
A32306 : Entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
A32309 : entretien de mares ou d'étangs
A32310 : chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophyles
A32311 : entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
A32312 : curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides
A32314 : gestion des ouvrages de petite hydraulique
A32315 : restauration et aménagements des annexes hydrauliques
A32320 : chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
A32323 : aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
A32324 : travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
A32326 : aménagement visant à informer les usagers pour limiter leur impact
A32327 : opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats

IV. Natura 2000 – L'EIN2000

- *Présentation du dispositif (fondements - principes)*
- *Connaissance des 3 listes relative à l'EIN2000*
- *Zoom sur la deuxième liste locale de Seine-et-Marne*
- *Les outils d'aide à disposition et documentation existante*
- *Carte de sensibilité par site et guide liste locale 2*
- *Retours d'expérience sur les EIN de chaque site*

IV. Natura 2000 – L'EIN2000
Fondements de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN)

Contexte : Arrêt de la CJUE du 4 mars 2010 → Recours en manquement pour mauvaise transposition de l'article 6 § 3 de la Directive « Habitats – Faune – Flore » .

Évolution législative avec l'article 13 de la loi « Responsabilité environnementale adoptée le 1er août 2008 → nouvel article L 414-4 du CE.
Nouveau dispositif en France : l'évaluation des incidences Natura 2000

Objectif : vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation des sites Natura 2000.

Concerne des projets divers :

- documents de planification,
- programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagement, d'installation,
- manifestations et interventions dans le milieu naturel

IV. Natura 2000 – L'EIN2000
Principes de l'EIN

- L'EIN doit figurer dans le dossier de demande, elle est à la charge du pétitionnaire et est instruite par le service habituellement en charge de la procédure – délais inchangés.
- Seuls les projets qui n'ont pas d'impact significatif peuvent être autorisés.
- Cas d'un dossier avec incidences → mesures de suppression ou de réduction de l'incidence (niveau non significatif).
- Cas de dispense : contrats et chartes Natura 2000 (si l'item concerné est mentionné dans la charte)

Un projet portant atteinte à l'intégrité d'un site Natura 2000 ne peut être autorisé que sous 3 conditions :

- absence de solutions alternatives,
- et/ou projet d'intérêt public majeur, ➡ Information à la Commission Européenne
- mesures compensatoires.

IV. Natura 2000 – L'EIN2000
Les trois listes relatives des projets soumis à EIN

Deux listes portant sur les régimes d'encadrement administratifs existants (autorisation, approbation, enregistrement, déclaration)

- Liste nationale de 29 items
  - *applicable sur l'ensemble du territoire national*
  - *figure au R414-19 du CE (décret du 9 avril 2010)*
- Liste locale 1
  - *propre à chaque département*
  - *30 items fixés en Seine-et-Marne par l'AP n° 2011/DDT/SEPR/110 du 10 avril 2011 + modificatif du 15 octobre 2012*

Une liste constituant un régime propre d'autorisation au titre de Natura 2000

- Liste locale 2
  - *établie par chaque préfet de département à partir d'une liste nationale de référence (décret 16 aout 2011)*
  - *12 items fixés en Seine-et-Marne par l'AP n° 2012/DDT/SEPR/608*
  - *projets en site N2000*

Clause « filet » (IV bis de l'art. L 414-4 du CE)

IV. Natura 2000 – L'EIN2000
Zoom sur la 2ème liste locale – 12 items retenus

- Création de voie forestière permettant le passage de camions grumiers
- Création de places de dépôt de bois nécessitant une stabilisation du sol
- Premiers boisements pour une superficie de boisement ou de plantation supérieure à 0,15ha
- Retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans ou de landes
- Installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant un obstacle à la continuité écologique (impact entraînant une différence de niveau de plus de 10 cm)
- Consolidation ou protection des berges sur une longueur supérieure à 10 m, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes
- Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais d'une surface supérieure à 0,01 ha (seuil loi sur l'eau : 0,1 ha)
- Défrichement dans un massif boisé dont la superficie est comprise entre 0,01 ha et 1 ha
- Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou des cavités souterraines
- Arrachage de haies
- Aménagement de parc d'attractions ou d'aire de jeux et de sports d'une superficie inférieure ou égale à 2 ha
- Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste

IV. Natura 2000 – L'EIN2000
Les outils d'aide et documentation existants

- Guides thématiques *(projets de carrières, infrastructures et aménagement, parcs éoliens, manifestations sportives, ...)*

  Portail Natura 2000
  http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-Incidences.html

- Formulaire d'évaluation simplifié
- Canevas dossier complet incidences Natura 2000
- Cartographie 1ère Liste Locale
- Cartographie 2ème Liste Locale
- Check-list services instructeurs

  Site internet de la DDT 77 Rubrique Accueil > Environnement et risques > Milieux naturels > Espaces naturels en Seine-et-Marne > Sites Natura 2000 > Évaluation des incidences Natura 2000
  http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr/evaluation-des-incidences-natura-r649.html

- Formation CVRH IDF (destinée aux services instructeurs ou saisis pour avis)

Exemple : un outil spécifique à la 2ème liste locale

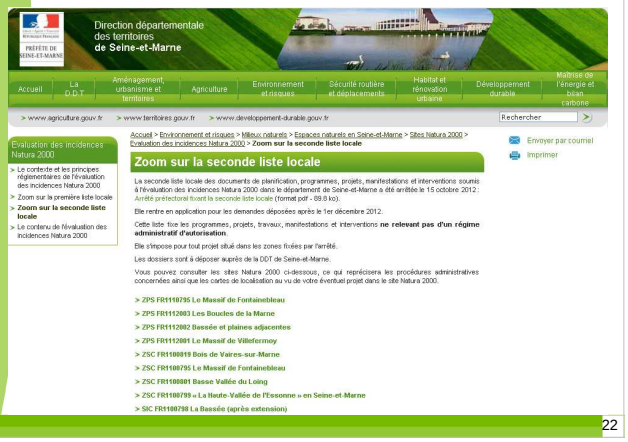

Exemple : un outil spécifique à la 2ème liste locale

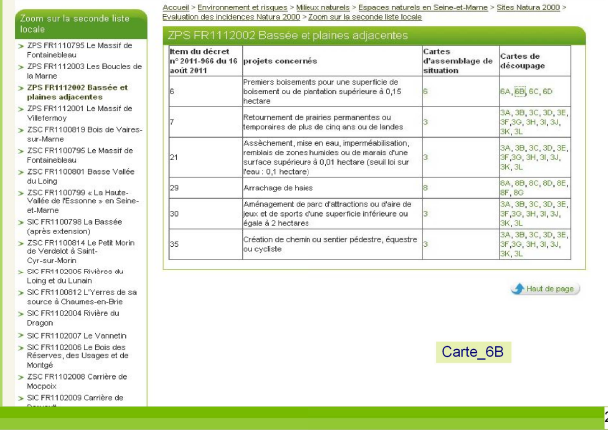

Carte_6B

IV. Natura 2000 – L'EIN2000
Les outils d'aide et documentation à mettre en place

- **A destination des animateurs**
  - Doctrine destinée aux animateurs *(plaquette en phase de mise en page; future mise en ligne sur le site internet de la DDT 77)*

- **A destination des porteurs de projet**
  - Formulaires simplifiés thématiques *(ex : manifestations sportives, urbanisme, …)*
  - Fiches synthétiques DOCOB
  - Guide liste locale 2 à destination des Services Instructeurs et des porteurs de projet
  - Cartes des sensibilités

Carte_sensibilités

    - outil d'alerte,
    - faciliter la réalisation et l'instruction d'une EIN,
    - faire le lien entre pressions des projets et exigences écologiques,
    - définir si besoin les mesures de suppression/réduction,
    - 1er travail réalisé pour les « Boucles de la Marne » en collaboration avec l'AEV *(phase de mise en page et futur diffusion sur le site internet de l'AEV)*,
    - projet pour fin 2012 : travail sur une partie du « Massif de Fontainebleau » en collaboration avec l'ONF,
    - perspectives : mise en place sur quelques sites du départements et tester son efficacité.

IV. Natura 2000 – L'EIN2000 Conclusion

✗ 3 listes positives diversité importante de projets soumis

✗ Les outils ⇨
- plusieurs mis à disposition
- plusieurs à développer

✗ 2ème liste locale ⇨
- liée à aucun régime d'encadrement
- guide LL2 pour une meilleure compréhension des items
- travail de communication important à venir

V. Natura 2000 – L'EIN

- *Retours d'expérience sur les EIN2000 – Année 2012*
- *Echange / Discussion / Difficultés*

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique

*Cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi de l'**Etat de conservation** à l'échelle du site*

Réflexion globale sur le département pour avoir une meilleure connaissance des sites

*mettre en place une **méthodologie commune** à plusieurs sites*

- ***Objectif** : réalisation de fiche suivi par espèce, groupement d'espèce et habitats afin de suivre les espèces, habitats d'IC ou habitats d'espèces les plus importants à l'échelle du site.*

  *Avoir un **état de référence** de l'Etat de conservation en terme de surface et en terme d'état de conservation (bon – moyen – mauvais)*

  - Au vu du DOCOB approuvé

  - inventaire complémentaire prévu dans le docob ou à prévoir

- *Déterminer les habitats et espèces à suivre **prioritairement** en fonction des **mesures de gestion** mises en place ou de l'**importance des habitats/espèces à l'échelle du site***

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique

- *Présentation des suivis spécifiques Natura 2000 existants*
- *Les autres protocoles existants applicables aux sites Natura 2000*
- *Autres méthodologies pouvant être mises en place*
- *Échanges sur les différents protocoles*

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Les suivis existants (MNHN) spécifiques Natura 2000

Les habitats forestiers :
Méthode Carnino, N

Les habitats agropastoraux :
Méthode Maciejewski

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats forestiers (méthode Carnino, N)

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats forestiers (méthode Carnino, N)

La méthode s'appuie sur deux documents disponibles en téléchargement :

- État de conservation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du site – Méthode d'évaluation des habitats forestiers – SPN/ONF - 2009

- État de conservation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du site – Guide d'application de la méthode d'évaluation des habitats forestiers

http://inpn.mnhn.fr/docs/N2000 EC/Carnino 2009 hab foret.zip

L

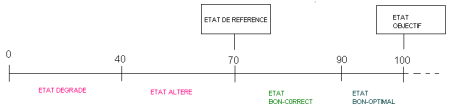

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats forestiers (méthode Carnino, N)

Échantillonnage :

- Environ 20 placettes circulaires de 20 m de rayon par type d'habitat.
- Temps estimé : 12 minutes en moyenne par placette.

Données à relever par placette :

- % d'essences non typiques de l'habitat.
- Nombre de Très Gros Bois
- Nombre de Bois mort (≥ 35 cm de diamètre)
- % de jeune peuplement ou problème de régénération
- % d'espèces exotiques envahissantes
- Dégâts au sol (tassement, orniérages....)
- Perturbation hydrologique (drainage, endiguement.....)
- Autres atteintes
- Espèces typiques du bon état

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats forestiers (méthode Carnino, N)

Rq :- le % de recouvrement peut être remplacé par la surface terrière

- TGB (Très Gros Bois) = arbre vivant ayant dépassé le diamètre optimal d'exploitabilité (voir Directives Régionales d'Aménagement)

Exemple d'indicateurs :

- note de départ : 100
- TGB/ha : - 5 à l'hectare et plus = 0
  - 1 à 3 à l'hectare = -10
- proportion d'essences typiques : - plus de 40% = 0
  - moins de 20% = -10

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats forestiers (méthode Carnino, N)

- *Echange / Discussion sur le suivi des habitats forestiers*
- *Application de la méthode en Seine-et-Marne*
  Sites : Bassée et massif de Fontainebleau notamment)

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats agropastoraux

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats agropastoraux

Méthode Maciejewski 2011

Disponible en téléchargement sur le site du museum :

http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation

Les principes :

Comme pour la méthode Carnino, il s'agit d'attribuer une note d'état de conservation. La notation est graduelle et dégressive à partir de 100. La note permet de situer l'habitat de manière plus fine au sein d'une « catégorie » d'état de conservation

habitats ciblés :

6210 : pelouses sèches

6510 : prairies maigres de fauche

6520 : prairies de fauche de montagne

⇨ à venir 6430 : megaphorbiaie et 6410 : prairies à molinie

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats agropastoraux

L'Echantillonage :

3 possibilités :

- Le transect
- Petite placette 5 x 5
- Grande placette 10 x 10

1 vingtaine d'échantillon par site paraît être un bon ordre de grandeur. La méthodologie étant récente des ajustements sont à prévoir

Les paramètres relevés :

- la surface couverte
- La structure et ses fonctions
- les altérations

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats agropastoraux

La surface couverte :

la surface de l'habitat

Le morcellement et sa fragmentation

La structure et ses fonctions :

la couverture (recouvrement de ligneux)

La composition floristique

La composition faunistique

Les altérations :

Atteintes diffuses au niveau du site

Atteintes au niveau de l'échantillon

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des habitats agropastoraux

Échange / Discussion sur le suivi des habitats agropastoraux

Application de la méthode en Seine-et-Marne
Sites : Haute Vallée de l'Essonne, Bassée
Basse Vallée du Loing, Massif de Fontainebleau

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique

- *Publication récente de l'ATEN*

Espaces Naturels n° 40 octobre 2012

http://www.espaces-naturels.info/sites/all/feuilletage/index.htm

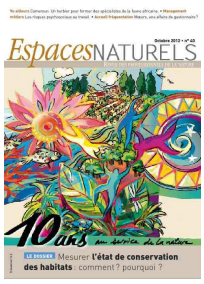

A venir :

Dans le prochain n° d'espaces naturels

focus sur les aspects pratiques des suivis d'espèces

et leurs difficultés méthodologiques.

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Autres suivis applicables aux sites Natura 2000

- Suivi des odonates
- Suivi des espèces piscicoles et de leur habitat

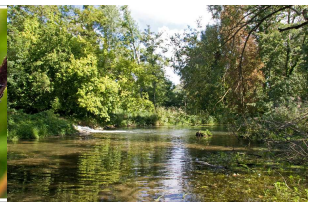

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des Odonates

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des Odonates

En Seine-et-Marne

- 4 espèces d'Odonates d'intérêt communautaire

✗ **La Cordulie à corps fin** *(Oxygastra curtisii)*
- Basse Vallée du Loing – présence avérée
- La Bassée – présence avérée
- Rivières du Loing et du Lunain – contactée à proximité

✗ **L'Agrion de Mercure** *(Coenagrion mercuriale)*
- Rivières du Loing et du Lunain – présence avérée sur le Lunain, contactée sur le Loing.
- Le Petit Morin de Verdelot à Saint Cyr sur Morin – présence potentielle

✗ **La Leucorrhine à large queue** *(Leucorrhinia caudalis)*
- Basse Vallée du Loing – présence avérée
- La Bassée – présence avérée

✗ **La Leucorrhine à gros thorax** *(Leucorrhinia pectoralis)*
- Potentielle dans le 77 (1 obs mares de Platières à Fontainebleau)

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des Odonates

Les protocoles de suivi existants en Seine-et-Marne

- Le programme Leucorrhine
  - *Protocole mis en place et réalisé par l'AGRENABA*
  - *Dans la RNN de la Bassée*
- Méthode d'inventaire du Conseil Général
  - *Mis en place et réalisé par Sylvestre Plancke*
  - *Inspirée du protocole Cilif*
  - *ENS Marais d'Episy*
- Données naturalistes bénévoles
  - *Loing/Lunain (données 2012)*

Plusieurs protocoles ne se basant pas sur les mêmes critères → nécessité de travail en réseau à l'échelle du département avec une méthodologie adaptée à la démarche Natura 2000.

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des Odonates

Protocole proposé pour les espèces N2000 *(concertation avec l'Opie)* **→ *STELI***

Avantages du protocole STELI :
- *méthode la plus appropriée à la problématique N2000,*
- *peu chronophage,*
- *mise en évidence de l'autochtonie,*
- *idée de prise en main d'une partie du PRA IDF,*
- *permettrait de créer les premières stations STELI du 77.*

Steli
Suivi Temporel des Libellules

Choix de la station à prospecter en site N2000 :
- *1 ou plusieurs stations par site,*
- *distantes d'au moins 500 m,*
- *<u>cours d'eau</u> → zone de relevé linéaire d'environ 100 m avec allers-retours,*
- *<u>plans d'eau</u> → tronçon d'environ 50 m avec allers-retours au sein d'une portion du plan d'eau favorable avec végétation propice à l'espèce ciblée.*

Le choix de chaque station pourra se faire avec l'appui de l'Opie et devra être validé par le MNHN, chaque station validée doit être prospectée au moins 3 années de suite.

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des Odonates

Méthode de relevé :

- description du site chaque année (surface, habitats, rives, …),
- relevés à vue ou par capture,
- nombre d'individus adultes observés (♂et ♀),
  les comportements (tandems et autres comportements démontrant l'autochtonie au format CILIF de la SFO),
- prospection des exuvies ou des larves.

- toujours passer le même temps pour un même secteur d'une année sur l'autre,
- toujours faire le même nombre d'allers-retours,
- conserver le même couple observateur-site.

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des Odonates

Répétition des relevés dans le temps :

- Leucorrhine à gros thorax
- Leucorrhine à large queue
- Cordulie à corps fin
- Agrion de Mercure

} périodes de vols concentrées en IDF (toutes visibles en juin)

Les 3 sessions de relevés du STELI sont indépendantes, on peut tout à fait n'en réaliser qu'une (1 session = 3 passages).

Dans le 77, le mieux serait d'effectuer 1 session en juin :

- un passage début juin (1ère semaine)
- un passage mi-juin
- un passage fin juin (dernière semaine)

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des Odonates

Échange / Discussion sur le suivi des odonates

Application de la méthode en Seine-et-Marne
Sites : La Bassée , Basse Vallée du Loing, Loing-Lunain
Eventuellement le Petit Morin

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des populations piscicoles et de leur habitat

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

PRESENTATION

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
= opérateur de plusieurs sites Natura 2000
= animateur de deux sites Natura 2000 « rivières »

FR 1102004 « Rivière du Dragon »

FR 1100814 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin »

⇒ ***Suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire***

SOMMAIRE

✓*Suivi des habitats d'intérêt communautaire*
- *Méthode*
- *Résultats*

✓*Suivis des espèces piscicoles d'intérêt communautaire*

- *Suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire*
- *Méthode*
- *Résultats*

- *Suivi des habitats d'espèces d'int*
- *Méthode*
- *Résultats*

SOMMAIRE

✓ ***Suivi des habitats d'intérêt communautaire***
- ***Méthode***
- ***Résultats***

✓ *Suivis des espèces piscicoles d'intérêt communautaire*

- *Suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire*
  - *Méthode*
  - *Résultats*

- *Suivi des habitats d'espèces d'int*
  - *Méthode*
  - *Résultats*

SUIVI DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE : METHODE

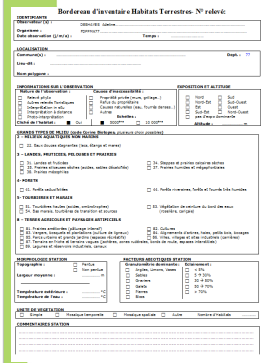

- ❑ Habitats aquatiques (ex : Riv
  ⇒ Prospection en canoë de l'ensemble du linéaire du site

- ❑ Habitats de bordure de rivière (ex : Mégaphorbiaies)
  ⇒ Prospection à pied
  ⇒ Suivi des stations identifiées lors de l'élaboration du DOCOB

Pour chaque station :

Renseignement d'un bordereau d'inventaire

- ❑ Relevé des paramètres du milieu : éclairement, granulométrie
- ❑ Relevé des facteurs de perturbation : rejet, barrage, drainage...
- ❑ Relevé phytosociologique : espèces, recouvrement total…
- ❑ GPS, SIG, photographies

SUIVI DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE : RESULTATS

- ❑ Bordereaux d'inventaire
  ⇒ Premier résultat
  ⇒ Comparaison avec les bordereaux d'élaboration du DOCOB
  - Composition spécifique
  - Facteurs de perturbation
  - etc…

  } Evolution de l'habitat

- ❑ Mise à jour de la cartographie

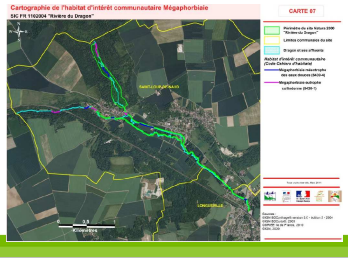

SOMMAIRE

✓*Suivi des habitats d'intérêt communautaire*
- *Méthode*
- *Résultats*

✓***Suivis des espèces piscicoles d'intérêt communautaire***

- Suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire
- ***Méthode***
- ***Résultats***

- Suivi des habitats d'espèces d'int
- *Méthode*
- *Résultats*

SUIVI DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE : METHODE

= Pêches ~~électriques~~

❑Détermination des stations
- Représentatives de la rivière en termes d'habitats piscicoles
- Accessibles

❑3 méthodes mises en œuvre, en fonction de l'objectif :
- Inventaire : 2 passages
- Sondage : 1 passage
- Engins : secteurs non propices aux pêches électriques

❑Poissons inventoriés :
- Détermination de l'espèce
- Dénombrement
- Biométrie (poids, taille)

© J. Birard

SUIVI DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE : RESULTATS

Annuaires piscicoles : analyse des données

❑Informations sur le peuplement piscicole :
⇒Composition du peuplement piscicole (espèces, biomasses…)
⇒Evolution de ce peuplement

❑Détail pour les espèces d'intérêt communautaire
= représentation de la population par classes de taille
⇒Structure de la population
⇒Perturbations subies
⇒Reproduction

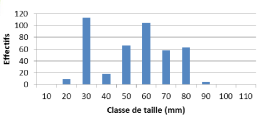

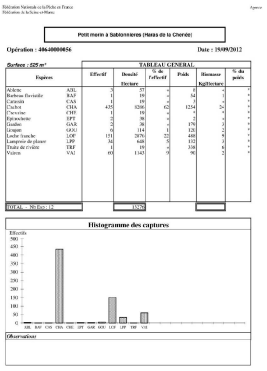

SOMMAIRE

✓*Suivi des habitats d'intérêt communautaire*
- *Méthode*
- *Résultats*

✓***Suivis des espèces piscicoles d'intérêt communautaire***

- *Suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire*
  - *Méthode*
  - *Résultats*

- ***Suivi des habitats d'espèces d'int***
  - ***Méthode***
  - ***Résultats***

58

SUIVI DES HABITATS D'ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE : METHODE ET RESULTATS

METHODE

❑Stations de pêches électriques = représentatives de la rivière en termes d'habitats

❑Recueil des données :
-Granulométrie, colmatage
-Ecoulement
-Végétation aquatique
-Abris pour les poissons

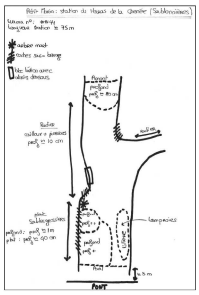

RESULTATS

❑Tableau + schéma

❑Informations :
⇒Interprétation des données issu
⇒Evolution de l'état de conserva

59

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des populations piscicoles et leur habitat

Échange / Discussion sur les suivis piscicoles

60

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Autres méthodologies pouvant être mises en place

Suivi des amphibiens et de leur habitat

Suivi des chiroptères (hivernage)

Suivi de l'avifaune

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des mares en Ile-de-France

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des mares en Ile-de-France

Objectif à terme : suivi des populations d'amphibiens d'intérêt communautaire

En Seine-et-Marne :

- 2 espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire :
  - Le sonneur à ventre jaune *(Bois des Réserves des Usages et de Montgé, potentiel Petit Morin) = divers points d'eau (ornières, mares, flaques, fossé, ...)*
  - Le triton crêté *(Massif de Fontainebleau, Bois de Vaires sur Marne) = mares (repro)*

Réaliser un état initial des habitats :

se baser sur la méthode d'inventaire des mares en IDF (SNPN)

- *mis en place dans le cadre du projet "Vers un réseau des zones humides",*
- *recenser le plus grand nombre, déterminer leur typologie et leurs caractéristiques écologiques,*
- *identifier les menaces qui les affectent,*
- *élaborer les mesures de protection et de conservation,*
- *projet basé sur le bénévolat, se termine fin 2012,*
- *fiches terrain.*

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des mares en Ile-de-France

Fiches de terrain utilisables pour le suivi des habitats :

Téléchargeables sur le site de la SNPN http://www.snpn.com/spip.php?rubrique194

- ***« Fiche caractérisation des mares »***
  - localisation (GPS ou carte IGN),
  - nature,
  - rôle et fonctionnement,
  - prospection possible toute l'année, mais si relevés faune/flore, préférer mars-octobre (selon les taxons étudiés).
- ***« Fiche Inventaire flore – habitat »***
  - lister l'ensemble des espèces de la mare et des berges
  - noter l'habitat où se trouve la plante (CORINE)
  - prospection d'avril à octobre (2 passages recommandés : fin mai/début juillet, mi-août/fin septembre)

Objectif à terme :

- Suivi des habitats (mares) tous les 3 ans
- Suivi des populations d'amphibiens d'intérêt communautaire tous les ans
  (propositions de protocoles à venir → PNA Sonneur, méthode Société Herpétologique de France)

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des mares en Ile-de-France

Échange / Discussion sur le suivi des mares

Application en Seine-et-Marne

Sites : Massif de Fontainebleau et Bois de Vaires-sur-Marne

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des populations de chiroptères - Hivernage

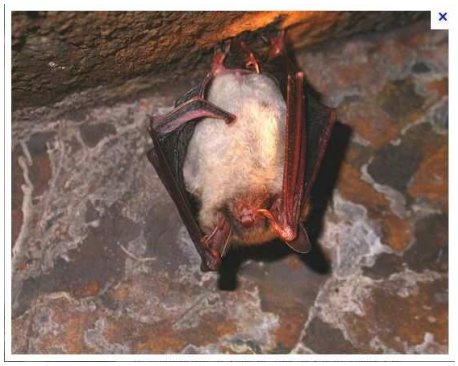

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des populations de chiroptères - Hivernage

En Seine-et-Marne

- **5 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire**
  - Murin de Bechstein
  - Petit Murin
  - Grand Murin
  - Murin à oreilles échancrées
  - Grand Rhinolophe

- **4 sites Natura 2000 concernés**- hétérogénéité de comptages
  - ✗ Carrière de Mocpoix
    3 recensements hivernaux annuels
  - ✗ Carrière de Darvault
    1 recensement hivernal annuel
  - ✗ Carrière de Saint-Nicolas
    3 recensements hivernaux annuels
  - ✗ Massif de Fontainebleau (Carrière du Puiselet)
    1 suivi triennal

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des populations de chiroptères - Hivernage

Objectif → Harmoniser les comptages hivernaux sur les sites du départements

Sur chaque site :

- Réaliser 3 passages en hiver chaque année :
  - Novembre (début de l'hibernation)
  - Décembre
  - Février
- Relever des paramètres à l'intérieur des galeries pouvant influencer les variations de populations :
  - Température
  - Hygrométrie

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi des populations de chiroptères - Hivernage

Échange / Discussion sur le suivi des chiroptères

Application en Seine-et-Marne
Sites : 4 gites connus d'hibernation

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi de l'avifaune

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi de l'avifaune

Les 4 sites Seine-et-Marnais sont disparates en terme d'espèces (forestières, plaines agricoles, plans d'eau, …) présentes et surtout en terme de suivi ornithologique.

Par conséquent, il est difficile de mettre en place des protocoles standardisés à l'échelle départementale.

Il sera plus efficace de voir les suivis à l'échelle du site en terme de priorité et de fréquence.

NB : Le DOCOB du site des Boucles de la Marne prévoit les fréquences et espèces à suivre prioritairement.

V. Natura 2000 – Le suivi scientifique
Le suivi de l'avifaune

- *Échange / Discussion sur le suivi de l'avifaune*

- *Application en Seine-et-Marne*
  Sites : les 4 sites en ZPS

VI. SUDOCO

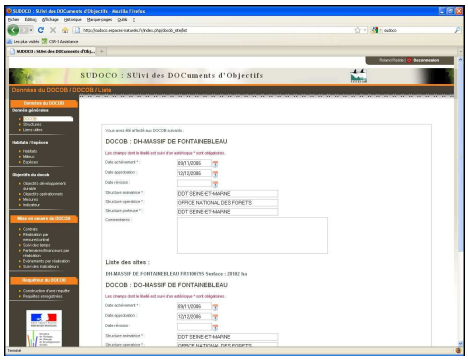

VI. SUDOCO

- *Journée de formation 5 juin 2012 : Tous les animateurs présents*
- *Journée de formation 2013 à prévoir après lancement de l'animation de nouveaux sites*

- *Retour sur expérience :*

  ***Données générales** (DOCOB, Structure, liens utiles)*

  1 docob non mis à jour : BV Loing

  Des pbs en particulier ?

  ***Habitats / Espèces** (Habitats milieux espèces)*

  Idem point précédent

  ***Objectifs du DOCOB** (ODD, ~~OO~~, Mesures, Indicateur)*

  Idem point précédent

VI. SUDOCO

Mise en œuvre du DOCOB

« Contrats » : les données ne sont pas à jour

Réalisation … : idem point précédent

Temps de travail : idem point précédent

Est-ce pour mettre à jour en une fois en fin d'année ?

Evènement par réalisation : pas d'info pour les sites BVL, Mocpoix, HVE

Suivis des indicateurs : 2 sites avec des informations (BDLM et MDV)

- *Des difficultés ?, des compléments d'informations, …*
- *Formation 2013 à prévoir après le lancement de nouveaux sites en animation*